



HAL
open science

Médias et biographie: Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987)

Jacky Simonin, Bernard Idelson

► To cite this version:

Jacky Simonin, Bernard Idelson. Médias et biographie: Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987). *Études de communication - Langages, information, médiations*, 1995, Médias et communication dans un espace régional, 17, pp.41-66. hal-01614742

HAL Id: hal-01614742

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-01614742>

Submitted on 11 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Medias et biographie : Jean Vincent-Dolor, 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987)

The media and biography : Jean-Vincent Dolor, 40 years of journalism in Reunion Island (1948-1987).

JACKY SIMONIN ET BERNARD IDELSON

Résumés

Français English

Dans une île en mutation rapide, mais pauvre en matériaux historiques sur la période contemporaine, l'approche biographique permet d'aborder l'analyse de l'évolution récente des médias. Le récit de vie d'un acteur clef, Jean Vincent-Dolor, qui en 40 ans de journalisme à la Réunion (1948-1987) a exercé une influence déterminante, notamment à la radio et à la télévision, apporte un éclairage sur les transformations en cours. Trois éléments principaux se dégagent du discours de JVD : 1) la perception du contexte socio-politique de l'époque, 2) la conception du rôle prévalent des médias dans leur capacité supposée à influencer les opinions et enfin, 3) un dualisme identitaire, propre aux décideurs locaux, « maîtres » chez eux, mais incompris à Paris.

Qualitative approaches are useful to analyse the recent evolution of local medias in Reunion island. At the head of the State public radio and television in this French oversea territory, Jean Vincent-Dolor was an influent journalist from 1948 to 1987. He has been a central key actor for that crucial period. This paper deals with his life history throwing relevant light on changes in progress. Three main thematical aspects are set out here, issued from these biographical data : 1) his perception of the social and political former context ; 2) his conception of the dominant fonction of the media upon public opinion ; and 3) he expresses the dual identity — specific of the local decision makers in media area and others — , meaning a gap between the French national and gouvernemental sphere where he was told misunderstood and the island community within which he is perceived as one of the most powerful actor in media and political life.

Histoire des médias réunionnais et réseau local d'acteurs

Une autre époque « toujours là »

Le 18 Juillet 1995, *Témoignages*, quotidien du Parti Communiste Réunionnais titre en *Une* :

Après le procès Dumez.

R. F. O. est un élément clef du dispositif de la répression qui se prépare

La mise en scène faite par RFO - Télé samedi soir - en rediffusant l'extrait de l'émission « Océananes » avec le Préfet spécialement consacré à l'affaire de l'endiguement de la rivière des Galets - n'est pas quelque chose d'innocent. La station de service public apporte ainsi sa contribution à une campagne orchestrée autour de l'affaire dans un but politique répressif bien précis. Sous la direction de Benoît Saudeau, comme pendant les années 60 et 70, le média du pouvoir se met aujourd'hui au service de la répression judiciaire contre les Réunionnais luttant pour l'égalité et la justice.

Il y a vingt ans, le 3 Mars 1975, la *Une* du même journal titrait :

Vendredi , 7 Mars

Au Tribunal de St Denis

Le procès de l'O R T F

(...) Il y a eu toute cette propagande faite à l'occasion du Congrès fédéral socialiste puis de la rencontre des Quatre partis, au cours de laquelle l'exUDRTF a montré, qu'elle était bien devenue un service privé de propagande (...)

(...)

Ces individus qui dirigent F.R. III

Jean Vincent-Dolor se permet tout.

Ancien adjoint de Jean Vincent-Dolor (appelé communément J.V.D.), JP Roussy, actuel directeur régional de RFO Réunion, sur le point de partir pour une autre affectation déclare :

En vingt ans, j'ai vécu des changements considérables. (...). La télévision était l'outil du gouvernement, c'était la voix de la France. (...) Le petit écran était encore perçu en 1976 comme un miracle quotidien et au départ il n'y a pas eu de critiques. Ce n'est que dans les années 79-80 que l'on a connu des campagnes contre FR3 Dom- Tom. (le Quotidien du 22/07/95).

A la Réunion, la scène politico-médiatique procède d'une logique d'acteurs dont l'*histoire* constitue l'un des principes matriciels forts. Nombre de ses acteurs, présents aujourd'hui, sont ceux d'hier : les mêmes, ou par filiation directe, familiale et/ou politique (Laurent Vergès, ancien maire de la ville du Port et dont il est question du procès, est le fils de Paul Vergès, le président en titre du PCR et le petit fils de Raymond Vergès, l'un des députés d'Outre Mer qui, en 1946 ont oeuvré à la départementalisation des « anciennes colonies »). De manière récurrente, on convoque le passé pour agir au présent. L'histoire, proche ou plus lointaine est utilisée comme une ressource stratégique.

Et pourtant, de profonds changements structurels sont survenus depuis les années soixante, qui modifient de fond en comble tant le paysage médiatique, que le contexte socio-politique et socio-économique réunionnais. On peut ainsi approcher les médias réunionnais comme un réseau d'acteurs qui forme un système dynamique en interaction avec un contexte local lui-même en transformation. Cet espace public en voie d'émergence s'observe au niveau structurel, (cf. M. Watin et E. Wolff dans ce numéro). L'analyse trouve aussi sa pertinence si l'on s'engage dans une connaissance de ce réseau notabiliaire qui apparaît serré en ce qu'il se vit dans le contexte d'une société insulaire d'interconnaissance. Réseau constitué de continuités et bien sûr de discontinuités, marqué par l'apparition ou la disparition de personnages, émaillé d'événements de tous ordres, technologiques, sociaux, institutionnels, socio-politiques.

Une telle archéologie (qui constitue l'un des axes de recherche de l'URA 1041) appelle, outre la collecte de documents, (notamment la presse elle-même), à recourir à l'approche biographique. Car les acteurs du système politico-médiatique local en sont aussi pour une part non négligeable, les producteurs.

La carrière de Jean Vincent-Dolor (J.V. D.)

De tous ces acteurs, se dégage un personnage clef : Jean Vincent-Dolor (J.V.D.). Son « itinéraire médiatique » parle en quelque sorte de lui-même. Journaliste à la Réunion pendant presque 40 ans, il a marqué les médias de l'île par son omniprésence, tout d'abord à la radio, ensuite dans la presse écrite, en qualité de responsable du *Journal de l'Île*, puis dans l'audiovisuel, en présidant aux destinées de la rédaction de la télévision publique, depuis sa création en 1965, jusqu'en 1981. « Mémoire » de la télévision réunionnaise, il a bien voulu collaborer à ce travail de recherche consacré à cette télévision (Idelson, 1995), en relatant sa carrière médiatique.

Les choix essentiels concernant les médias de l'île se sont déroulés durant quarante ans sous ses yeux, souvent également sous la varangue de sa villa. La description de l'histoire de ces médias peut ainsi passer par la mise en scène des récits recueillis auprès de acteurs qui y ont participé (Brusini et James, 1982 : 17). Le récit de J.V.D. (une quinzaine d'heures d'entretien a été réalisée à son domicile — sept visites d'environ deux heures — entre les mois de mai 1994 et mai 1995) a été complété avec celui de quelques autres acteurs de cette période dont certains ont été écartés justement de la télévision ou des grandes décisions y attendant. Christophe Payet (actuel président du conseil général) et son conseiller Wilfrid Bertile (ancien député-maire de Saint-Philippe) ont été à l'origine de la création du Parti Socialiste Réunionnais, de la tendance la plus autonomiste des socialistes réunionnais. Ils estiment aujourd'hui avoir été aussi mal traités, sinon plus, que les communistes réunionnais, concernant les médias. Mais, c'est le Parti Communiste Réunionnais qui a finalement fait figure durant toutes ces années, de grand exclu de la télévision. Un entretien avec Paul Vergès, leader de ce parti depuis sa création en 1959 jusqu'à nos jours, a, dans la même optique, été réalisé. Enfin, Alain Peyrefitte, ministre de l'Information de 1962 à 1965, qui a pris la décision administrative d'installer la télévision dans les principaux DOM-TOM, a répondu au questionnaire qui lui a été adressé, concernant notamment le thème du contrôle gouvernemental exercé sur la télévision. Jérôme Bourdon (1991 : 127-128) rappelle l'étiquette de « grand censeur » de la télévision attribuée par les journalistes de l'époque à ce ministre. Jugement hâtif qu'il cherche cependant à nuancer, en décrivant l'image de ministre libéral qu'Alain Peyrefitte s'était efforcé de donner de lui-même.

Selon Bourdon, le contrôle de l'information s'effectuait plus subtilement par le biais de nominations dans les stations régionales, de responsables fidèles à la cause gouvernementale. Alain Peyrefitte souligne pour sa part qu'il est à l'origine de la Loi de juillet 1964, créant l'O.R.T.F. (Office de Radiodiffusion-Télévision-Française), office dont l'une des missions était d'institutionnaliser '*le pluralisme des différents courants de pensée*'. Il assure, en réponse à ce questionnaire, n'avoir jamais influé directement sur la politique rédactionnelle de la télévision réunionnaise, mais déclare n'avoir pas été surpris '*que des responsables de la télévision réunionnaise n'aient pas souhaité faire de la propagande pour la sécession de la Réunion*'. Comme dans les autres stations régionales de l'Hexagone, Jean Vincent-Dolor ferait ainsi partie de ces hommes de confiance du gouvernement gaulliste de Michel Debré.

Au-delà du cas réunionnais, le thème est ainsi soulevé de la propre perception de son métier par le journaliste de l'audiovisuel, dans la France de la fin des années 60. Bourdon (1991) remarque que si le statut juridique de la profession est établi depuis longtemps, son statut social commence alors seulement à émerger. Les discours sur la déontologie, la mise en avant du reportage d'investigation, de la recherche de la « vérité », apparaîtront plus tard, d'abord aux Etats-Unis, puis peu à peu en Europe. Ce même champ des relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985 a été exploré par Rieffel, notamment à travers une étude réalisée sur cent-vingt journalistes français dont les avis convergent :

« Le journaliste, a longtemps été réduit au rôle de faire-valoir ou de porte-voix du pouvoir dont la conception de l'information, en matière audiovisuelle, fut particulièrement rigide, au moins jusqu'en 1968 » (Rieffel, 1991 : 251-253).

En s'intéressant à cette « sphère professionnelle » des journalistes, (ou à leur « espace professionnel » selon le terme de Ruellan (1993)), Rieffel (1993) souligne la relative rareté des travaux consacrés aux journalistes en France (contrairement à d'autres pays, et en particulier aux Etats-Unis) et évoque le mur « de la censure et de l'auto-censure » auquel se seraient heurtés les journalistes de l'audiovisuel français jusqu'aux années 80. A la Réunion, qui n'a pas connu de « Mai 68 », les bouleversements et les mutations télévisuels se produisent plus tardivement avec un décalage de plusieurs années (émeutes du quartier du Chaudron de 1991), tant au niveau technique qu'à celui du contenu.

L'itinéraire personnel de J.V.D. n'est sans doute pas étranger à certaines de ses options et conceptions qui ont présidé à son action médiatique. Issu d'une famille réunionnaise, J.V.D. qui est né à Diego-Suarez à Madagascar le 15 novembre 1922, passe son enfance et son adolescence en métropole. Il porte un regard extérieur sur la Réunion lorsqu'il vient s'y installer à l'âge de 25 ans :

J'étais comme un zoreil (métropolitain) qui débarque, se souvient-il, j'ai eu l'impression d'arriver au XIXème siècle, dans une société qui n'avait pas perçu tous les bouleversements qui s'étaient produits et qui étaient en train de continuer à se produire dans le monde, et notamment en Europe.

La Seconde Guerre mondiale et son engagement dans la Première armée française commandée par De Lattre de Tassigny, avec qui il participe au débarquement, va également déterminer un certain nombre de positions légitimistes qu'il défendra plus tard, concernant l'île. Il est pour l'heure versé, selon l'expression consacrée, dans la première D.F.L. (Division Française Libre) qui se trouve autour de Paris, qu'il définit comme une division de '*gaullistes à tout crin*' — et c'est important pour comprendre son engagement aux côtés de Michel Debré qui installe la télévision à la Réunion — puis il est démobilisé.

Une autre expérience personnelle sera déterminante. Il intègre en 1945 l'administration coloniale, à Madagascar (où son père a été gouverneur du Sud), qui

influencera sa vision de la Réunion mais aussi des décideurs parisiens de qui il se sentira souvent incompris. J.V.D. arrive deux ans plus tard à la Réunion. Dès 1948, il va connaître ses premières expériences radiophoniques : l'ingénieur chargé de la R.D.F. (Radio Diffusion Française) lui propose de s'occuper progressivement d'émissions en qualité de pigiste. C'est une radio encore artisanale. La nuit, des agents des P.T.T. captent en morse les dépêches de l'A.F.P. (Agence France Presse), puis les retranscrivent sur des feuillets manuscrits que J.V.D. utilise le matin à 4 heures pour préparer son bulletin d'information. Le média fonctionne alors sur ondes courtes, et les premiers reportages locaux de J.V.D. sont des reportages sportifs.

A cette époque, une toute petite poignée de notables dionysiens (Saint-Denis étant le chef-lieu du département) gravite autour d'un triangle au centre-ville, délimité par la préfecture, la place du Barachois du front de mer et la cathédrale. C'est dans cet espace que se produit, au début des années 50, une rencontre fortuite entre le père de J.V.D. et le directeur de la Banque de la Réunion, qui les amène à évoquer le projet d'un ami commun, Fernand Cazal, de publier un journal moderne à la Réunion. Le père de J.V.D. fait allusion à la passion de son fils pour la presse. Quelques semaines plus tard, J.V.D. lance le *Journal de l'Île* dont il sera responsable jusqu'en 1953, date à laquelle il cède la place au nouveau rédacteur en chef, René Martin-Darène. Personnage lui-aussi marquant de la presse réunionnaise, il est connu pour ses prises de position départementalistes très engagées, qu'il partage avec J.V.D., même si par ailleurs une rivalité assez prononcée oppose les deux journalistes. A ce moment-là, et en partie pour cette dernière raison, J.V.D., qui n'a pas abandonné la radio pendant son expérience de presse écrite, décide désormais de s'y consacrer exclusivement ; il quitte le *Journal de l'Île*.

En ce début des années 60, l'idée de créer une télévision à la Réunion apparaît encore à beaucoup comme saugrenue. J.V.D. en a pourtant senti le besoin. Il tente de défendre le projet auprès du ministère parisien ou des fonctionnaires de la préfecture, en vain. Mais l'arrivée dans l'île, notamment à la députation, de Michel Debré, impulse, par le biais de fonds publics conséquents, un développement en équipements sans précédent. C'est dans ce contexte que le Premier ministre du Général de Gaulle demande au ministre de l'Information de l'époque, Alain Peyrefitte, d'installer la télévision dans les départements d'outre-mer. Les premières images sont diffusées devant quelques rares privilégiés détenteurs d'un poste de télévision (estimés à environ cinq cents), le soir de Noël 1964. Puis, J.V.D. présente au début janvier 1965 le premier journal télévisé de l'histoire de la Réunion. Responsable de la rédaction de la radio et de la télévision, il restera à ce poste de rédacteur en chef à la Réunion à la R.T.F. (Radiodiffusion Télévision Française), puis à l'O.R.T.F., et enfin à FR3 Réunion, jusqu'en 1981, date à laquelle il est écarté de la rédaction par la gauche.

Brusini et James (1982 : 30-40) se demandent si l'on doit parler d'une ère nouvelle de la « télévision mitterrandiste », à l'instar de la télévision gaulliste ou giscardienne. A la Réunion en tout cas, un tournant se produit inéluctablement : les décideurs du début de la décennie 80 ne souhaitent pas maintenir en poste J.V.D., qui avoue lui-même que, de toute façon après toutes ces années, il n'aurait pas supporté, '*ouvrir le robinet à Vergès après le lui avoir interdit*'. '*J'en serais malade, j'aurais les boyaux à l'envers*', ajoute-t-il. Il se voit alors confier la responsabilité du lancement de la Régie-Inter-Océan, qui doit gérer les premières publicités de la station de télévision. De 1965 à 1981, Jean Vincent-Dolor dépend hiérarchiquement de directeurs successifs de la station, de passage dans l'île, mais c'est finalement lui seul qui choisit la politique rédactionnelle de la télévision. Il est en outre pendant dix-huit ans le correspondant dans l'île de l'A.F.P. Il quitte la télévision publique pour prendre sa retraite en 1987, mais il continue à prendre part à la vie publique en exerçant, deux fois par semaine, les fonctions de médiateur pénal à la Maison de Justice de Saint-Paul.

Les approches biographiques

Avant de rendre compte du discours de JVD, il convient — sans trop s'engager ici dans une réflexion (qui reste à mener) sur l'épistémologie des approches biographiques — de préciser quelques paramètres qui définissent le statut des récits biographiques au sein des sciences sociales et de leur pertinence dans le champ communicationnel. L'approche biographique nous apparaît utile à une sociologie des professions et des professionnels des médias, en terme de logique d'acteurs, sous l'angle de leurs pratiques et de leurs représentations. Comme elle semble l'une des voies d'accès nécessaire à la connaissance qualitative de la production/réception des médias eux mêmes (cf. la revue *Hermès* 11-12), dans le cadre d'une ethnographie des publics récepteurs (Proulx, 1994).

Le statut des approches biographiques comprend trois niveaux, celui des méthodes, voire des techniques d'investigation, celui de la pertinence biographique en fonction des contextes sociaux et enfin le niveau théorique. A ce niveau, le statut théorique de la connaissance biographique varie selon les ancrages objectivistes ou phénoménologiques. Si l'on suit Bourdieu (1986), décrire de la sorte la carrière médiatique de JVD, tombe sous le coup de l'« illusion biographique » qu'il dénonce fortement en tant que

« postulat du sens de l'existence racontée », la vie étant considérée comme « un tout, un ensemble cohérent et orienté... appréhendé comme expression unitaire d'une intention subjective et objective ».

Pour Bourdieu, « l'histoire de vie est une de ces notions de sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant » (69).

« Cette inclination à se faire l'idéologue de sa propre vie en sélectionnant, en fonction d'une intention globale, certains événements *significatifs* et en établissant entre eux des connexions propres à leur donner cohérence... trouve la complicité naturelle du biographe que tout... porte à accepter cette création artificielle de sens ».

Contre « la construction de cette sorte d'artefact socialement irréprochable qu'est l'« histoire de vie », Bourdieu invite à recourir à la notion d'« habitus ». *La misère du monde* (Bourdieu, 1993) surprend sans doute plus d'un, tant l'approche semble rompre avec les règles les mieux établies de la méthode objectiviste, et la prévention quasi atavique contre le sens commun dont il est constamment réaffirmé qu'il ne peut faire l'objet d'un objet sociologique. Ainsi, Mayer (1995) met en coupe réglée ce qu'elle estime être un renoncement- reniement de la chose sociologique et que Bourdieu a notoirement contribué à légitimer comme théorie et comme méthode. Mayer reconnaît avec Bourdieu que la biographie représente un instrument de production de connaissance, condition d'enquête où le sociologue joue véritablement son rôle d'« accoucheur ». Outre cette fonction maïeutique, c'est une « sociologie compréhensive et compréhensible pour le grand public, s'adressant autant à l'émotion qu'à la raison » (Mayer, 1995 : 366). Mais à faire porter exclusivement la critique sur des questions de méthode voire sur l'habileté relative de Bourdieu à mettre en pratique la pratique raisonnée qu'il prône de l'entretien, son propos reste de faible portée. Ou plutôt il procède d'une défense et illustration de la sociologie objectiviste dont elle pense, à tort, que l'un de ses plus notoires militants a commis une irréparable trahison. Car cette rupture n'est qu'apparence. La technique de l'entretien « compréhensif » qui tente d'atténuer la violence symbolique au principe de toute interrogation, prend certes la forme de la conversation ordinaire car elle semble, selon Bourdieu, la mieux ajustée à ce souci. Mais sa construction du regard repose sur des prémisses objectivistes restées identiques : le cadre explicatif du déterminisme individuel par les structures sociales. *La misère du monde* reste une entreprise qui s'inscrit dans cette parfaite continuité

théorique. Elle peut se lire comme une extension du « métier de sociologue » au métier d'enquêteur, comme une réflexion (et une mise en pratique) sur les conditions de maîtrise « objective » de la relation sociale que constitue l'interaction « enquêteur-enquêté ».

« Tenter de se situer en pensée à la place que l'enquêté occupe dans l'espace social... c'est se donner une compréhension générique et génétique de ce qu'il est, fondée sur la maîtrise (théorique et pratique) des conditions sociales dont il est le produit : maîtrise des conditions d'existence et des mécanismes sociaux dont les effets s'exercent sur l'ensemble de la catégorie dont il fait partie (...) et maîtrise des conditionnements inséparablement psychiques et sociaux associés à sa position et à sa trajectoire particulières dans l'espace social » (Bourdieu, 1993 : 910).

L'enquêté, ainsi défini, permet à l'enquêteur sur la base de cette

« information préalable (...) d'improviser continûment les questions pertinentes, véritables hypothèses qui s'appuient sur une représentation intuitive et provisoire de la formule génératrice propre à l'enquêté pour la provoquer à se dévoiler plus complètement » (Bourdieu, 1993 : 911).

Le savoir théorique du sociologue, transmué en guide d'instruction pour conduire l'entretien, s'investit dans le savoir-faire pratique de l'enquêteur. Lorsqu'il condescend à descendre sur le terrain de la vie quotidienne, où les gens ordinaires (le peuple populaire) échangent leur sens commun et vaquent à leurs occupations indigènes, le sociologue savant, ainsi prémuni, se sent suffisamment armé pour affronter ce que tous ceux-là peuvent dire de ce qu'ils pensent et de ce qu'ils font, de ce qu'ils pensent qu'ils font. Puisque leur dit est conçu, produit puis analysé pour les besoins de la cause : illustrer les données objectives qui fabriquent leur point de vue, qui déterminent leur biographie, bref qui font leur destin ; et confirmer ainsi la théorie fondatrice. Théorie qui ne partage pas le 'qualitatif' et le 'quantitatif' précise Bourdieu :

« L'opposition traditionnelle entre les méthodes dites quantitatives, comme l'enquête par questionnaire, et les méthodes dites qualitatives comme l'entretien, masque qu'elles ont en commun de reposer sur les interactions sociales qui s'accomplissent sous la contrainte des structures sociales. Les défenseurs des deux catégories de méthode ont en commun d'ignorer ces structures... » (Bourdieu, 1993 : 904, note 2).

D. Bertaux qui a contribué à développer en France les techniques biographiques apparaît bien proche de cette orientation dans la mesure où il construit l'approche biographique comme un moyen d'accès par les « destins personnels » aux « structures de classe » (Bertaux, 1977). Le recueil de données biographiques, (qu'il juge techniquement plus « rentables », qualitativement plus pertinentes que celles qu'on obtient par questionnaire), lui permet une lecture sociologique des « rapports socio-structurels » qui constituent son objet d'étude « et non les représentations symboliques » (Bertaux, 1986 : 24). Ce qu'il nomme l'approche ethnosociologique consiste à « aller au delà de l'univers des significations subjectives pour atteindre celui des « rapports sociaux objectifs » (Bertaux, 1986 : 27). Le statut méthodologique de la connaissance biographique est différent selon qu'on recourt à la quantification à l'aide du questionnaire — en ce cas ils alimentent en données, un processus de formulation d'un questionnaire — ; ou selon qu'ils s'inscrivent dans un processus de bout en bout qualitatif, remplissant alors des fonctions diverses d'utilisation aux différentes étapes du processus de recherche, fonctions exploratoire, analytique ou expressive.

Bertaux oppose à sa conception structurale, le courant « socio- sémiologique » dont les tenants s'inspirent du cadre phénoménologique, et parmi lesquels il range Ferraroti (1983) et Catani. Ce dernier affirme que

« l'approche biographique, est sui générís parce qu'elle ne permet que l'étude des systèmes de valeurs déduits du récit que le narrateur a lui même organisé sinon structuré. La véritable affaire alors, est l'étude, dans le cadre d'une anthropologie comparative des sociétés modernes, des formules particulières qui relèvent tant du devenir que de systèmes de valeur différents, dans leurs variantes et leurs variations. » (Catani, 1982 : 42).

En épigraphe à *Tante Suzanne*, un ouvrage de référence, Catani reprend une citation de Mauss qui l'autorise à affirmer que

« toute l'analyse du récit de *Tante Suzanne* s'efforce de reconnaître structures sociales, pratiques et représentations collectives en les distinguant de la psychologie et de la morale et qui rendent possible le récit subjectif des faits » (Catani, 1982 : 10).

Les approches biographiques relèvent d'orientations théoriques qui impliquent un choix de paradigmes entre l'objectivisme et la phénoménologie, comme elles génèrent des discussions afférentes sur les relations entre les données de nature idéographique ou nomothétique. Elles dépendent par ailleurs du contexte social au sein duquel on les met en œuvre. La littérature en ce domaine traitant de cet aspect, souligne fortement le fait que les approches portant sur la connaissance qualitative des acteurs et centrées sur leur rapport au monde sont adaptées dans les situations où soit l'observateur découvre un monde qui lui est étranger et des populations qui lui sont peu familières, soit que la société qu'il observe connaît des changements significatifs ; ou encore lorsque les populations observées sont en situation de changement, c'est le cas des immigrés ou des individus engagés dans des processus de mobilité sociale. Catani, qui s'intéresse au phénomène d'immigration, se réfère à une théorie du changement social contemporain en terme de passage ou d'interpénétration du holisme et de l'individualisme. Il trouve son inspiration dans les thèses de Dumont :

« Si la transition entre ce que l'on appelle communément mais d'une façon réductrice « tradition » et « modernité » constitue *le grand fait idéologique mondial* (L. Dumont) l'analyse des matériaux biographiques en est un mode d'études privilégié » (Catani, 1982 : 12).

La recherche de Pollack — pour ne citer que cet exemple — sur l'expérience concentrationnaire, comme restructuration identitaire « radicale » en situation extrême de survie pose également la question des récits (auto)-biographiques comme mode d'approche qualitative pertinent. Constatant que

« le choix d'approches qualitatives, s'appuyant sur les techniques de type ethnologique ou sur des entretiens libres, répond souvent à des problèmes de délimitation de populations étudiées ainsi qu'à un manque de connaissances préalables », *Pollack et Heinich soulignent que* « la méthode biographique en sciences sociales a donné lieu aux résultats les plus probants lorsqu'elle a été appliquée (...) aux moments forts du changement social et économique - chaque fois qu'un groupe social doit s'adapter à un contexte nouveau et redéfinir son identité et ses rapports à d'autres groupes » (Pollack & Heinich, 1986 : 3).

C'est en fonction de ces considérations que le choix s'est fait de recourir aux méthodologies qualitatives, plus particulièrement à l'approche biographique. Le récit que nous livre J.V.D et dont nous allons exposer les lignes de force est considéré comme témoignage personnel qui comporte quelques éléments significatifs sur quarante ans de l'histoire médiatique réunionnaise. Significatifs aux yeux mêmes des acteurs du réseau local d'acteurs qui oeuvrent aujourd'hui au sein du paysage audiovisuel réunionnais

Le discours biographique de J.V.D.

Complété par celui des opposants communistes et socialistes, le discours de J.V.D., apporte à ce sujet un éclairage social, historique et politique de la période concernée. Trois éléments principaux s'en dégagent : 1) La perception du contexte socio-politique de l'époque ; 2) La conception prévalente du rôle des médias ; et enfin, 3) Un dualisme identitaire. Avant de les parcourir, insistons sur le fait que ces trois thématiques constituent des axes constitutifs de cette logique d'acteurs que nous tentons (plus largement que dans le cadre de cet article) de mettre à jour. Autrement dit, ce qui peut être jugé comme relevant de la seule subjectivité d'un individu, fût-il un homme clef, participe d'un savoir socio-historique partagé, érigeant ce réseau local politico-médiatique en *communauté de sens*.

1 : La perception du contexte socio-politique de l'époque

- Les acteurs locaux : le camp des autonomistes/indépendantistes contre le camp des légitimistes départementalistes

Lancée par Michel Debré, la télévision réunionnaise, durant la période d'exercice de son rédacteur en chef, J.V.D., a été partie prenante dans l'opposition départementaliste/autonomiste qui a marqué la vie politique locale. C'est dans ce contexte de bipolarisation exacerbée que les deux camps revendiquent l'usage du média, convaincus de sa force et de son influence sur les électeurs. La période qui a précédé le lancement de la télévision à la Réunion a été marquée, sur le plan électoral, par la fraude. Le gouvernement gaulliste ne peut que s'opposer à ces pratiques d'un autre âge, et la télévision, avec sa dimension politique, est perçue, outre comme '*une fenêtre extérieure sur le monde offerte aux Réunionnais*', (c'est J.V.D. qui l'explique), également comme un instrument permettant de faire passer ses idées. Les interventions-fleuves de Michel Debré, dont J.V.D. reconnaît dans ses entretiens le caractère peu opportun, le montrent :

Je dois dire, explique-t-il, que les interventions de Michel Debré étaient quelquefois un peu trop longues. Et que ça pouvait le desservir. Ça l'a même desservi. Alors, nous étions attaqués, et moi en particulier, parce que naturellement Michel Debré avait libre accès à l'antenne, et d'autre part le PCR, je m'arc-boutais pour qu'il n'ait pas accès à cette antenne.

Paul Vergès et son parti revendiquent eux aussi l'utilisation du média :

Nous luttions, se souvient le leader du P.C.R., pour que nous ayons un droit d'accès à la télévision qui nous était refusé comme à la radio. Et, c'était tellement net qu'à l'occasion des élections présidentielles de 1965, où Jacques Duclos était candidat, il a fallu que je fasse le voyage de la Réunion à Paris pour passer, et je me rappelle avoir utilisé la formule : « J'aurai fait 20 000 km aller-retour pour parler deux minutes à la télévision », parce que l'émission était une émission officielle qui devait passer à la Réunion, et je me rappelle que Jacques Duclos m'avait répondu : « Tu t'avances beaucoup, nous verrons si cette émission est diffusée à la Réunion... », et elle a été interdite à la Réunion, elle n'est pas passée, ce qui fait que j'ai pu m'adresser à tous les Français, mais pas aux Réunionnais, ce qui vous montre comment la radio et la télévision étaient totalement verrouillées. Et en même temps qu'on nous refusait l'accès, à la radio d'abord, à la télévision ensuite, eux prenaient part à la lutte politique, et tous les jours.

Entre 1965 et 1981, Paul Vergès n'apparaît jamais à la télévision, pas plus d'ailleurs que le courant autonomiste des socialistes. Il n'existe durant cette période aucun débat public télévisé, et il paraîtrait incongru aux décideurs de la télévision réunionnaise de tendre un micro à tous ceux qui pourraient avoir quelques velléités de revendications autonomistes, voire, a fortiori, indépendantistes. La télévision réunionnaise représente alors bien un média d'Etat, d'opinion, aux normes et aux valeurs propres, en symbiose avec le pouvoir en place.

- Les enjeux géopolitiques réunionnais de la France : les deux blocs Est/Ouest

La crise de Cuba qui vient de faire trembler la planète est achevée lorsque la télévision réunionnaise commence à émettre, mais elle ne se situe pas moins dans le contexte de guerre froide qui caractérise les relations internationales Est/Ouest de l'époque. Pour le gaulliste Jean Vincent-Dolor, soucieux de la suprématie occidentale face aux pays de l'Est, le Parti communiste réunionnais constitue une menace, non seulement intérieure, mais également, en termes stratégiques, dans une dimension régionale. Son choix de neutraliser le PCR, explique-t-il, se situe alors dans un cadre géopolitique.

Mon raisonnement était le suivant, se souvient-il : si c'était le P.C.F., aucun problème, c'était un parti communiste français, il aurait accès à l'antenne de la même façon que d'autres. Mais, c'était un parti communiste réunionnais qui a des statuts spécifiques, qui est à Moscou, représenté de la même façon - les secrétaires généraux hongrois, polonais, bulgares, roumains, etc., sont placés sur le même plan. Donc, il s'est mis hors de la collectivité nationale. Ceci est important. Voyez-vous, Paul Vergès allait à Moscou en tant que représentant d'un parti communiste tout à fait indépendant du Parti communiste français. Il y avait Marchais, et puis il y avait Vergès.

Située sur la route du pétrole, dans l'océan Indien, la Réunion peut jouer un rôle stratégique. J.V.D. évoque la place des soviétiques dans la région, en Somalie, à Madagascar, ou ailleurs, avec des objectifs de prise d'influence sur le golfe persique, même si la guerre d'Afghanistan n'est pas encore déclarée. Il cite cette phrase de Khrouchtchev : *'J'espère vivre assez vieux pour voir la faucille et le marteau, dans tous les pays du monde'*. Pour lui, il ne fait aucun doute que si Paul Vergès avait réussi à mener la Réunion à l'indépendance, celle-ci serait devenue un « orbite » du « grand frère soviétique », qui souhaitait, toujours selon lui, posséder au milieu de l'océan Indien, un porte-avions permettant de faire atterrir des appareils pour relayer les équipages des sous-marins nucléaires. La Réunion est alors entourée de pays aux convictions politiques plus proches de celles des pays de l'Est — Seychelles, Madagascar, Comores sont gouvernés par des dirigeants socialistes — avec des mouvements anticolonialistes (tels le Comité contre la colonisation de Dar Es Salaam). Et selon Wilfrid Bertile, toute ouverture régionale en terme de coopération serait jugée sinon subversive, du moins suspecte par le gouvernement Debré :

C'était une propagande anti-région, affirme l'ancien député socialiste, on disait : « Vous voyez à Maurice, comment ils sont misères, voyez l'indépendance de Madagascar, etc. » Nos voisins étaient des contre-exemples, et lorsqu'en 82, on a lancé la coopération régionale que l'on avait toujours prônée, ça allait à contre-courant...

La Réunion est souvent évoquée comme pilier de la souveraineté française dans la zone y compris récemment (Gohin, 1990). Les années soixante marquent la consolidation de cette souveraineté, renforcée sans cesse depuis (Maestri, 1994). C'est donc dans ce climat tendu que s'exerce l'exclusion de la télévision des sympathisants ou du moins présumés comme tels, du bloc soviétique. L'approche du débat politique se

révèle ainsi totalement dichotomique, sans possibilité de rencontre ou d'échanges publics d'idées.

- *Le réseau nobiliaire colonial, « sous la varangue »*

Le récit de J.V.D. fait découvrir que les grandes décisions en matière de télévision, et de médias en général, sont le fait d'une petite minorité élitiste et nobiliaire qui gravite autour du journaliste. Dans la Réunion des années 60 à 80, le monde des médias semble dirigé par une poignée de notables qui, s'ils s'opposent parfois avec virulence, finissent pourtant toujours par s'entendre. J.V.D. lui-même, ne fait pas ses premières armes dans la profession comme un petit fonctionnaire débutant à la R.T.F. Issu de l'administration coloniale, il va hériter du réseau de connaissances de son père, Anatolien Vincent-Dolor, personnalité réunionnaise qui, en tant qu'administrateur colonial, fut gouverneur du Sud de Madagascar. Même dans la rivalité, les familles tissent parfois des liens : ainsi le père de J.V.D. entretient des relations de confiance mutuelle avec le père de Paul Vergès, le Dr Raymond Vergès. Dans le même ordre d'idée, l'implantation des émetteurs au travers de l'île poursuit dès le début, non pas une logique technique d'efficacité, mais se développe selon le bon vouloir des élus locaux qui font pression sur la station de Saint-Denis (centre décisionnel de l'île), pour posséder, chacun dans son fief, la fameuse lanterne magique. Bien plus tard, au début des années 80, on retrouve encore une minorité, dont un patron de presse local et un directeur de Havas, réunis toujours autour de J.V.D. sous la varangue de sa villa saint-gilloise, pour poser, dans l'île, les premières pierres de la maison *Canal Plus* à la Réunion. La discussion entre amis portent sur l'opportunité du projet : J.V.D. explique pourquoi il été convaincu du succès de l'opération :

Moi, j'étais persuadé que ça marcherait, je lui ai cité (au directeur d'Havas), le cas que j'avais vécu du JIR, (Journal de l'Île) du Quotidien, de l'EDF, quand c'était encore l'Énergie électrique de la Réunion, et je me suis attaché ici à lui faire la démonstration que ça pouvait marcher. Je me souviens qu'il m'avait dit : « Pour rentabiliser Canal Plus à la Réunion, il nous faudrait plus de dix mille abonnés ». Je lui ai dit, plus de dix mille abonnés, mais vous les aurez dans les trois mois, dans les six mois, ça va être une traînée de poudre... », (46 000 abonnés en 1995 à la Réunion. Source : 7 Magazine Réunion n° 942 : 31).

De même, le système de recrutement des journalistes dans l'ensemble de l'audiovisuel français de cette époque fonctionne par cooptation. Le réseau s'établit d'ailleurs en liaison avec Paris, par l'intermédiaire de relations directoriales ou syndicales. J.V.D. explique par exemple comment il a fait revenir dans l'île, son ex-adjoint, Jean-Philippe Roussy qui avait été muté à Bordeaux après 1981.

Écoute, lui avait-il dit, les décisions ne se prennent pas ici, mais je vais te donner un nom et un numéro de téléphone à Paris, tu vas aller le voir de ma part, c'est le président de Régie-Inter-Océan qui est en train de travailler à la mise sur pied de différentes choses, ICV, etc. Chastant, qui est un ami, que je tutoie, que je connais depuis très longtemps, et qui était venu en catimini, un an avant, pour voir comment ça (la publicité) pouvait se mettre en place, (...) et je donne un petit mot pour Chastant à Roussy.

Jean-Philippe Roussy revient ensuite à la Réunion à la direction de la société de production I.C.V., une filiale de RFO, avant de réintégrer plus tard la station de RFO-Réunion dont il deviendra le directeur régional en 1989.

2 : La conception prévalente du rôle des médias

- *Au service d'une mission politique : sauver la Réunion du « largage autonomiste » ou pour les opposants, faire passer ses idées d'autonomie*

La télévision d'Etat fonctionne durant ces années-là comme un système hiératique et monopolistique, d'où tout débat est écarté. Bien que service public, elle ne remplit alors aucun rôle médiateur entre l'État et la société civile. Pour les décideurs locaux, comme pour les responsables parisiens, laisser les communistes réunionnais accéder à l'antenne serait contraire aux intérêts légitimes de la France menacés par le spectre autonomiste du « largage » de la Réunion. C'est évidemment reconnaître ainsi, la force, l'impact du médium, y compris à ses débuts. Il est également intéressant de constater que cette idée de la puissance présumée de la télévision, de son pouvoir, dans la diffusion des idées politiques, est tout autant partagée par l'autre camp, communiste autonomiste, qui ne cesse durant toutes ces années de revendiquer l'accès à l'antenne. Dans cette logique de camp, incontournable, J.V.D. reconnaît en toute franchise qu'il utilise le média télévision pour appuyer ses convictions. *'L'option nationale'*, comme il l'a décrit, a dû être privilégiée. Le choix de J.V.D. a été, selon lui, le suivant : comment être dans une telle situation à la fois *'bon journaliste et bon Français'* ? En qualité d'ancien combattant, le rédacteur en chef de la télévision estime qu'il a dû trancher. Le journaliste affirme n'avoir jamais « reçu d'ordre » de Paris, mais ne contourne pas le thème de la déontologie, reconnaissant même clairement que cela est resté pour lui une *'question essentielle'*. Le premier journaliste de l'Histoire de la télévision réunionnaise *'savait'*, mais ne *'pouvait agir autrement'*. Une sorte de conscience politique, un engagement total, émergent ici, étrangers, opposés, à la conscience professionnelle, mais guidés par un choix impératif, non dérogatoire, sur lequel repose toute la conviction *'d'homme libre'*, issu d'une tradition gaulliste et de résistance, (l'acteur social y fait souvent allusion), même, et c'est là tout le paradoxe, quand son attitude, de couper l'antenne à ses contradicteurs, va a contrario des notions de liberté d'expression et de pluralisme inhérentes à l'éthique journalistique, qui il est vrai, ne sont toutefois pas évoquées de la même manière qu'aujourd'hui dans le contexte d'alors.

Ce type d'attitude du journaliste se retrouve de la même façon dans la presse écrite de l'époque ; caractéristique de la presse réunionnaise qui consiste à mêler le commentaire aux faits, encore en vigueur aujourd'hui (cf. G. Gauthier et P. Breton, dans ce numéro). Les discours toutefois peuvent varier. Michel Debré préfère pour sa part considérer que la création de la télévision s'est inscrite dans un arsenal d'infrastructures rendues sous son mandat plus performantes, (Postes et Télécommunications, Ponts et Chaussées, Gendarmeries) destinées à *'rompre l'isolement de l'île'* (Debré, 1974 : 51). En tout état de cause, il s'agit-là de la défense d'une même logique assimilationniste avec la métropole, prévalant jusqu'à la décentralisation et dans une moindre mesure, jusqu'à aujourd'hui. Ce passage de l'entretien avec J.V.D. est à ce sujet révélateur :

Question : Est-ce que selon vous la télévision des années 65 était la télévision du gouvernement, de Michel Debré, et si oui, comment s'exerçait son contrôle ?

J.V.D. Je vous ferai la même réponse qu'avait fait un des journalistes de la télévision à je ne sais plus quelle personnalité qui lui avait demandé : « Est-ce que vous avez déjà reçu un ordre de Vincent-Dolor de faire, ou de ne pas faire, de dire, ou de ne pas dire plus exactement ? ». Et il a répondu : « Non, jamais ». Moi de même, je puis dire : « Je n'ai jamais reçu l'ordre de dire ou de ne pas dire ». Maintenant, si je dis cela, je reconnais que de ma part, il y a une certaine hypocrisie.

Question : Parce que vous étiez déjà acquis à la cause... ?

J.V.D. Je n'étais pas acquis à la cause, j'étais foncièrement contre ce que je considérais être le pied à l'étrier pour l'indépendance.

- *Le fait local limité à la sphère politico-institutionnelle*

Caractéristique de la télévision réunionnaise depuis ces débuts jusqu'à la fin de la décennie 70, la faible importance attachée au fait local apparaît clairement à la fois dans le discours de J.V.D. et dans les programmes. La télévision réunionnaise s'emploie d'abord à assurer une retransmission des programmes nationaux, complétée par des journaux locaux, réalisés avec des moyens assez réduits. La radio produit des reportages sportifs depuis longtemps, et le sport donne l'occasion de quelques émissions locales télévisées, quelques émissions enfantines sont également réalisées ; mais globalement on peut plutôt parler d'indigence en matière de production locale télévisée. Deux raisons peuvent être évoquées : d'abord celle des faibles moyens, soulevée par J.V.D, mais aussi l'idée fortement ancrée, et que l'on retrouve également dans la presse écrite, pauvre en reportages locaux (jusqu'à la création du *Quotidien de la Réunion* en 1976), qu'il ne se passe finalement rien d'intéressant dans l'île. L'heure n'est pas encore aux émissions interactives ni au média de proximité, et J.V.D. rechigne à laisser s'exprimer devant une caméra, l'homme de la rue. En fait, la langue créole n'a pas le droit de cité à l'antenne, et seuls les notables locaux où des gens de passage « qui parlent bien » sont réunis parfois sur le plateau. J.V.D. juge la radio - (ou télé-) trottoir en termes négatifs :

Quand j'en vois encore, à l'heure actuelle, j'en retire toujours une impression pénible : je me dis, mais on a à faire à des demeurés ou quoi ? (...) On a essayé bien sûr, (...) mais ça donnait des résultats aussi lamentables que cela donne maintenant. Avec des gens complètement éberlués qui se demandent de quoi il s'agit, si ça se passe sur la planète...

Le fait local peut aussi être considéré comme suspect sur le plan politique, car toute ouverture sur des spécificités réunionnaises, pourrait, dans le contexte décrit plus haut, être interprétée comme autonomiste. Aussi, et c'est dans la tradition de l'information officielle, (Caudron, 1989) les sources locales d'information qu'utilise J.V.D. se limitent principalement au cabinet de la préfecture et à quelques administrations telles que l'Agriculture ou les Eaux et Forêts. Il faut toutefois reconnaître que J.V.D. a plusieurs fois tenté de développer certaines émissions locales, mais qu'il avait l'impression de se heurter à l'incohérence du système de l'audiovisuel métropolitain, celui des C.A.T., Centre d'Actualités Télévisées, sur lequel était calquée la station de la Réunion. Des tentatives d'émissions pour la jeunesse, ou pour les enfants des Hauts de l'île ont ainsi été entreprises. Mais les difficultés matérielles et budgétaires attribuées à Paris limitaient le champ d'action de l'époque :

Quand on disait à Paris, voilà ce que nous pourrions faire, etc., on nous répondait : « ben, non, non, y'a pas d'argent, vous n'avez pas de moyens, et puis, ce n'est pas votre rôle, vous êtes C.A.T.

J.V.D. est également à l'origine, avec son directeur de l'époque, Irénée Colonne, de l'opération « J.J. » (Jeunes Journalistes) qui a permis de recruter des jeunes journalistes locaux, dont certains possèdent une bonne connaissance du terrain.

3 : Un dualisme identitaire.

- *Ici et là-bas : entre le Barachois et Paris*

Un thème récurrent du discours de l'intéressé reste ce sentiment de double identité. Si, à la Réunion, il bénéficie d'une large marge de manœuvre et de décision, il se heurte

à Paris à l'incompréhension des technocrates et de sa direction technique peu au fait des réalités locales. Le statut même de J.V.D au sein de la télévision peut paraître ambigu : il s'agit d'un statut de fonctionnaire métropolitain détaché dans l'île. Il relate la contradiction évidente lorsque l'opération J.J. de recrutement local est amorcée :

Oui, parce qu'à Paris, on m'a dit : « Finalement, nous n'avons pas de journaliste d'outremer ». Il y en avait pas, il y avait moi, mais, je n'étais pas considéré comme un journaliste d'outremer, j'étais considéré comme un journaliste métropolitain muté à la Réunion, vous savez, il y avait deux statuts, il y avait le statut de deux ans, au bout de ces deux ans de séjour, je retournais en métropole, quatre mois de congé, et je recevais en principe une autre affectation, et chaque fois on me disait : « Bon, vous retournez à la Réunion ? », je disais, oui, donc, « On n'a pas assez de journalistes d'outremer, notamment de Réunionnais, il y en a pas », je dis si, il y a moi, « Oui, oui, mais enfin vous ce n'est pas la même chose... »

De tout temps, les décideurs réunionnais ont éprouvé le sentiment de décalage et de distance vis-à-vis de Paris. Claude Wanquet dans une thèse consacrée à la Révolution à la Réunion évoque les difficultés qu'éprouve déjà l'administrateur Crémont face aux bureaux ministériels versaillais et à leur « désinvolture » ; lequel fonctionnaire écrit en 1770 que *'les îles ne prospéreront jamais, parce que ceux de qui elles dépendent ne les connaîtront jamais'* (Wanquet, 1977, tome 1 : 136-137). Si J.V.D. soutient la politique entreprise par Michel Debré à la Réunion qu'il approuve sans réserve, à aucun moment il ne se définit comme un médiateur entre le pouvoir central et le département. Bien au contraire, il explique comment le projet d'installation de la télévision à la Réunion a d'abord été perçu avec ironie dans certains ministères parisiens. Une fois la télévision installée, il n'en reste pas moins méfiant à l'égard d'un centralisme bureaucratique, maintes fois évoqué dans son discours, centralisme qui réduisait sa marge manœuvre. Par exemple, il désapprouve la structure de C.A.T. (Centre d'Actualités Télévisées de la station de la Réunion) — on vient de le voir — fonctionnant dans les différentes régions métropoles comme relais de la télévision nationale, mais en étant, d'après lui, totalement inadaptée aux réalités réunionnaises. Dans ce scepticisme anti-parisien, il ne se place jamais explicitement sur le terrain politique. Mais il exprime ce qui correspond, en temporalité longue, à un aspect de la matrice sociale ultra-marine, celui d'une dialectique métropole-Centre/colonie-Périphérie. Là-bas, au milieu du nombre, isolé dans les couloirs des ministères, on n'est qu'un simple administré, alors qu'ici, on est connu, et reconnu, en tant que notable.

A la Réunion, les décisions sont prises par le binôme rédacteur en chef/directeurs successifs de la station, lesquels directeurs restent assez peu de temps dans l'île. J.V.D. possède de la sorte un certain pouvoir de décision sur le plan local, c'est un personnage local influent, acteur clef de la vie sociale de l'île, alors qu'il se sent perçu un peu comme un « paysan du Danube », lorsqu'il frappe aux portes des ministères parisiens ou encore de sa direction technique pour obtenir tel ou tel moyen supplémentaire. Il raconte par exemple comment il réclame en 1987 la couverture de l'île par France-Inter :

- Pour vous donner une idée de l'optique des services parisiens, j'allais tous les deux ans en congé, et bien entendu je passais quelques jours à la direction générale, à la présidence. J'avais émis l'idée que l'on pouvait utiliser le satellite, pour avoir France-Inter, parce qu'avant nous diffusions France-Inter mais sur ondes courtes, donc l'onde courte, elle était inégale comme qualité, et il m'a été répondu : « Vous voulez France Inter à la Réunion ? A quoi cela va servir ? Et d'ailleurs, vous savez, les Antilles n'en veulent pas. » J'ai dit, oui, mais, nous à la Réunion, on est demandeur, on aimerait bien avoir France Inter, pas en totalité, mais avoir les grandes émissions de France Inter, le 13 heures, le matin, certaines émissions, etc. On était accueilli, lorsque l'on émettait cela, et moi je me battais puisque j'étais responsable des informations, je n'avais pas à faire à

des gens hostiles, mais à des gens incroyables qui se disaient, « bon, ben... ». Je me mettais à leur place et je m'imaginai ce qu'ils devaient penser. Ils pensaient que j'étais quelqu'un qui cherchait à se singulariser en émettant des idées complètement farfelues : « Qu'est-ce qu'ils ont besoin de France Inter à la Réunion ? Alors les encombrements sur le périphérique, les accidents en montagne, etc. », on leur disait, mais oui, on vit à l'heure de la métropole, et il n'y a pas que ça, il y a aussi les questions politiques, etc. »
Ceci pour vous montrer que pendant très longtemps, vus de la métropole, on avait à obéir, on était des mineurs, et il fallait faire ce qu'on nous disait de faire.

Bien plus tôt, pendant les débuts de la radio, J.V.D. se heurte aux mêmes incompréhensions parisiennes :

- Pour le national et l'international donc, je vous ai dit que c'était une remise à jour des bobinos qui nous arrivaient de Paris. Entre-temps, nous avons reçu des téléscripteurs, heureusement. Mais des téléscripteurs qui donnaient des dépêches fréquemment brouillées, parce qu'il n'y avait pas encore de satellites, donc nous avons souvent des difficultés pour rétablir ces dépêches. Parlons maintenant de la source nationale et internationale : il y avait un service A.F.P., Afridascar, qui n'était pas du tout adapté à nos besoins. Nous avons la nécessité d'avoir des nouvelles nationales et internationales, et on nous envoyait des dépêches concernant les pays d'Afrique dont l'auditoire réunionnais se moque éperdument. Il faut qu'il y ait des événements comme le Rwanda pour que les gens s'intéressent à l'Afrique, même encore maintenant. Alors que depuis, on a parlé de la nécessité de la coopération régionale, etc., mais les Réunionnais s'en f... d'une façon totale. Donc nous avons bagarré pendant des années, et moi comme j'étais le correspondant local de l'A.F.P., (...) j'allais à la place de la Bourse, à l'AFP-Paris, et je leur disais : « Ça ne correspond pas du tout ».

- Mais si, mais si, regardez une carte, vous êtes dans l'alignement Afrique-Madagascar » me disaient-ils, sous-entendu : « Vous nous faites suer »... Et il fallut l'intervention de Debré pour avoir ces nouvelles, enfin pas de Debré directement, mais de quelqu'un de son entourage qu'il avait chargé de s'en occuper après que je lui en ai parlé. J'imagine que ce gars-là a dû leur dire : « Oui, vous savez le Premier ministre souhaiterait que...etc. ». Alors là, évidemment...

Enfin, en même temps qu'il se sent incompris à Paris, J.V.D. est considéré par les opposants de l'île comme l'âme damnée, serviteur zélé au service de Paris — Christophe Payet utilise le terme de « *cerbère* » — alors qu'il confirme bien n'avoir jamais été « aux ordres », et tandis qu'il se situe lui-même en opposition avec les décisions techniques de la capitale.

Pour conclure, il nous semble que la nécessité d'adopter une posture anthropologique s'impose dans le contexte de la Réunion. Société « mutante » et « télescopée », où tradition holistique et processus d'individualisation s'interpénètrent, y compris dans le champ politique et médiatique. La Réunion représente un espace socio-historique qu'on peut appréhender par les structures comme par les acteurs. Ce qui confère à l'approche biographique non pas seulement la place d'une simple technique, mais en tant qu'elle constitue une construction centrée sur le point de vue de l'acteur. Décrire d'une part les structurations et les re-structurations de cet espace, et d'autre part les perceptions de ceux qui jouent ou ont joué un rôle, notamment de premier plan porte en soi sinon une visée explicative, à tout le moins témoigne d'un souci d'« élucidation », pour reprendre une formule qu'affectionne Bertaux. L'observation de tels processus socio-structurels et socio-sémiologiques s'impose de manière d'autant plus catégorique que si la connaissance de la Réunion dans son histoire contemporaine des trois dernières décennies au niveau de son contexte structurel souffre d'un certain déficit, la connaissance qualitative, ethnographique et biographique manque de manière encore plus criante.

Bibliographie

Becker, H. S., (1986), Biographie et mosaïque scientifique, in : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63 : 105- 110.

DOI : 10.3406/arss.1986.2323

Bertaux, D., (1977a), Histoires de vie ou récits de pratiques ?, in : *Recherches économiques et sociales*, n° 6, La Documentation française : 7- 33.

Bertaux, D., (1977b), *Destins personnels et structures de classe*, PUF.

Bertaux, D., (1986), Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche, in : Desmarais et Grell (eds), *Les récits de vie*, Théorie, méthodes et trajectoires types. Editions Saint Martin, Montréal.

Bourdieu, P., (1986), L'illusion biographique, in : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63 : 69-72.

DOI : 10.3406/arss.1986.2317

Bourdieu, P., (ed.), (1993), *La misère du monde*, Le Seuil.

Bourdon, J., (1991), Les journalistes de télévision, l'émergence d'une profession (1960-1968), in : *Histoire et médias, Journalisme et journalistes français 1950-1990*. Bibliothèque Albin Michel des idées : 123- 150.

Brusini, H. & James, F., (1982), *Voir la vérité, le journalisme de télévision*. P.U.F. Recherches politiques.

Catani, M., (1982), *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Méridiens.

Caudron, O., (1989), Journaux clandestins à l'île Bourbon sous la Monarchie de Juillet : la presse des Francs-Créoles (1832- 1833), in : Editions du CTHS, Paris : 103-125.

Debré, M., (1974), *Une politique pour la Réunion*. Plon.

Ferraroti, F., (1983), *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Méridiens.

Gohin, O., (1990), La politique de défense de la France dans l'Océan indien sud, in : *Géopolitique et Géostratégie dans l'hémisphère Sud*. (Maurice P. et Gohin O.eds) Actes du colloque international tenu à Saint-Denis de la Réunion, 29- 31 mai 1990, Université de la Réunion. 1990 : 359-389.

Idelson, B., (1995), *De la RTF à RFO, la télévision réunionnaise à travers le récit d'un acteur pionnier : Jean Vincent-Dolor*, D.E.A. « Etudes créoles et francophones », CNRS/ Université de la Réunion (URA 1041).

Maestri, E., (1994), *Les îles du sud-ouest de l'océan Indien et la France de 1815 à nos jours*. Université de la Réunion-L'Harmattan.

Mayer, N., (1995), L'entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de « La misère du monde », in : *Revue française de sociologie*, XXXVI, 1995 : 335-370.

Pollack, M. & Heinich, N., (1986), Le témoignage, in : *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62/63 : 3-29.

DOI : 10.3406/arss.1986.2314

Proulx, S., (1994), Récits et souvenirs de pratiques télévisuelles : la place de la télévision dans la construction de l'univers familial, *Actes du Congrès de la SFSIC*, Toulouse, 1994.

Rieffel, R., (1991), Les relations des journalistes et du pouvoir dans la presse écrite et audiovisuelle nationale de 1960 à 1985, in : *Histoire et médias, Journalisme et journalistes français 1950-1990*. Bibliothèque Albin Michel des idées : 251-253.

Rieffel, R., (1993), Pour une approche sociologique des journalistes de télévision, in revue *Sociologie du travail* n° XXXV, 4/93 : 373- 381.

Ruellan, D., (1993), *Le professionnalisme du flou. Identité et savoir faire des journalistes français*, PUG, Grenoble.